

# Calendrier des démarches pour une mobilité en 2020 - 2021

*Votre projet de départ à l'étranger se prépare un an à l'avance.*

*Ce calendrier vous indique toutes les étapes des démarches pédagogiques et financières à effectuer.*

Retrouvez toutes les informations sur le site <https://www.icp.fr/a-propos-de-l-icp/une-institution-ouverte-sur-le-monde/partir-a-l-international-avec-l-icp/>

## Septembre 2019

- **Partir en mobilité - étape 1 : mardi 24 septembre de 12h30 à 13h30 – Salle W22 René Rémond**  
Les certifications **TOEFL** ou **IELTS** sont **obligatoires** pour les universités anglophones.  
Vous êtes invités à vérifier les prérequis linguistiques et académiques sur les des universités partenaires avant de faire vos choix. Une attestation linguistique sera demandée pour chacun de vos 3 vœux.

## Octobre 2019

- ✎ **Inscription au TOEFL ou IELTS**
- **Forum international : mardi 8 octobre de 12h00 à 14h00 – Foyer + Auditorium**
  - Mise en ligne du **formulaire** de vœux : 1<sup>ère</sup> semaine d'octobre (cf. site internet)
  - Ouverture des tests linguistiques sur la plateforme <https://formation.icp.fr> du vendredi 25 octobre au vendredi 22 novembre (cf. instructions site internet)
- **Partir aux USA/Canada (MICEFA) : mardi 15 octobre de 12h30 à 13h30 – Salle W22 René Rémond**
- **Partir en mobilité – étape 2 : mardi 22 octobre de 12h30 à 13h30 - Salle W22 René Rémond**

## Novembre 2019

- ✎ **Préparation du dossier** : identification universités partenaires, consultation des catalogues de cours, préparation du budget... (*liste non exhaustive*)

## Décembre 2019 et Janvier 2020

**Date limite de dépôt du formulaire de vœux (+ pièces), dossier bourse ICP international et dossier de candidature MICEFA**  
**Lundi 2 décembre 2019 entre 9h et 13h Salle Musée Branly**

- Communication des résultats lundi **16 décembre 2019** et date limite de validation jeudi **19 décembre 2019**.
- Entretiens MICEFA, dans les bureaux MICEFA, pour les étudiants concernés. La date sera communiquée ultérieurement.

## Février à Juin 2020

- ✎ Vous constituez et transmettez votre dossier de candidature à l'université partenaire ou à la DAI selon les consignes données par l'université d'accueil. (Attention les dates varient selon les établissements, vous devez donc vérifier la date limite de dépôt de votre dossier de candidature sur le site de l'université partenaire). Vous faites valider votre contrat d'études par le professeur référent avant le départ.
- **Évènement convivial « Carnets de la mobilité » : mardi 3 mars 2020 de 12h00 à 14h00 – Foyer + Auditorium**  
**Venez échanger et partager avec les étudiants de retour de mobilité**
- L'université partenaire vous transmet sa décision d'acceptation ou de rejet de candidature.
- Si votre candidature est acceptée, l'université partenaire vous transmet les compléments d'informations nécessaires à votre séjour (logement, intégration, documents nécessaires au visa le cas échéant...).
- **Réunion départ mobilité : mardi 10 mars de 12h30 à 13h30 – Auditorium droit (obligatoire)**
- **Réunion Erasmus+ : mardi 31 mars de 12h30 à 13h30 – Auditorium droit (obligatoire pour les étudiants concernés)**
- ✎ Vous devez effectuer votre inscription administrative et financière auprès du Secrétariat Universitaire avant votre départ.
- ✎ Dépôt de votre kit Erasmus+ (pour les mobilités ERASMUS+) dûment complété et signé à la DAI, avant fin juin.

## Juillet à Septembre 2020

- ✎ Vous devez IMPÉRATIVEMENT retourner l'attestation de présence à la DAI (pour les mobilités ERASMUS+).
- ✎ Vous devez soumettre votre **contrat d'études** dans les 15 jours suivant le début du semestre à votre professeur référent pour validation des crédits. (Rappel : 30 ECTS obligatoires à indiquer sur le contrat d'études). Il devra également être signé et tamponné par l'université d'accueil.